

## Termes de référence pour des services de vidéaste/motion designer

# RÉALISATION D'UNE COURTE VIDÉO DE VALORISATION / PROJET DE RECHERCHE ACTION CASADAPT

### 1. Contexte

La présente consultation est publiée par le Plan Bleu, Centre d'Activités Régionales du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM), établi sous forme d'association Loi 1901 dont le siège est situé à Marseille. Le PAM est l'une des principales composantes du Programme des Mers Régionales du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Il est doté d'un instrument juridique : la Convention de Barcelone et s'appuie sur six centres d'activités régionales (les « CARs ») chargés notamment de favoriser la mise en œuvre des différents protocoles attachés à la convention. Le Plan Bleu est l'un de ces six centres mandatés par les vingt et un pays Parties à la Convention de Barcelone et l'Union Européenne (Parties contractantes à la Convention de Barcelone). Le Plan Bleu assure une fonction d'observatoire de l'environnement et du développement durable en Méditerranée, et conduit des analyses thématiques, systémiques et prospectives susceptibles d'éclairer les acteurs et décideurs de la région sur les risques environnementaux et les enjeux du développement durable.

Le projet CASadapt "Recherche-action : analyser, imaginer, concerter, adapter les socio-écosystèmes du littoral méditerranéen aux changements climatiques" vise à réaliser un **exercice de prospective à l'échelle local** (intercommunalité), **emboîté dans une démarche ayant lieu à l'échelle régionale** (région Sud/PACA) **et internationale** (littoral Méditerranéen).

Le projet a pour objectif de :

- **créer un pont entre la recherche scientifique et les politiques locales ;**
- **comparer les directives/stratégies/plans d'actions en lien avec l'anticipation et l'adaptation au changement climatique**, aux échelles locales (CASA) et régionales (région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Méditerranée) ;
- **Impulser une dynamique de prospective et de participation multi-acteurs sur la thématique de l'adaptation du littoral au changement climatique.**

Le développement, le suivi et l'analyse d'une **méthodologie de prospective et de participation** permettra la réplique du projet sur d'autres territoires.

Plan Bleu, Air Climat/GREC-SUD, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis et son conseil de développement, et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pilotent conjointement ce projet, en interface science-politique-société.

Cette méthodologie se base sur une **concertation multi-acteurs** rassemblant scientifiques, acteurs socio-économiques des territoires, société civile, collectivités et administrations publiques dans un **Groupe de Prospective**.

## 2. Objectifs

Dans le cadre du projet CASAdapt, le Plan Bleu souhaite réaliser une courte vidéo de 2 à 3 minutes qui présente l'expérience du projet et illustre les méthodes de concertation et les dynamiques participatives mises en œuvre.

### Objectifs de la Vidéo

- Présenter les approches participatives du projet CASAdapt et leur importance pour l'adaptation climatique des territoires.
- Illustrer l'implication des différents acteurs locaux (société civile, secteur économique, autorités locales).
- Valoriser les bénéfices de la concertation et de l'acceptation sociale des actions d'adaptation.

## 3. Description des activités

Le prestataire sélectionné sera chargé des missions suivantes :

- Conception et Storyboarding : Définir le scénario et le message central en collaboration avec l'équipe du projet en suivant la trame suivante :
  - 1) Etat des lieux rapide des enjeux du changement climatique et des projets d'adaptation des littoraux aux changements climatiques (CC) en France ;
  - 2) Présenter CASadapt et l'enjeu de mobiliser la prospective participative pour adapter les territoires aux CC ;
  - 3) Passer d'une réflexion sur les risques à une réflexion sur les choix d'attractivité faits par le territoire / en lien avec le tourisme.
  - 4) Ouvrir sur les interrogations et suites possibles du projet, quelles recommandations ?
- Compilation de Séquences : Sélection des séquences et utilisation des enregistrements fournis pour illustrer les réunions et les dynamiques de concertation (cartographies...).
- Montage Vidéo : Réaliser un montage dynamique, incluant du texte explicatif, des infographies/animations simples, et une musique d'accompagnement libre de droits.
- Post-Production : Ajouter des sous-titres (en français et anglais) et optimiser la vidéo pour une diffusion en ligne (site web, réseaux sociaux).

### Livrable attendu :

Une vidéo de 2 à 3 minutes, prête pour diffusion en haute définition (1080p).

Un format adapté pour une diffusion sur le site web du Plan Bleu et les réseaux sociaux.

## 4. Calendrier des prestations et livrables

Il est prévu que la mission du prestataire se déroule entre le **9 décembre 2024** et le **20 janvier 2025**.

La mission sera réalisée selon les étapes suivantes :

#	Prestations et livrables	Date
1	Version 1	06/01/2025
2	Version 2	13/01/2025
3	Version Finale	20/01/2025

Tous les livrables figurant dans le tableau ci-dessus devront être transmis au Plan Bleu en langue française. Les livrables devront être formellement approuvés par le Plan Bleu avant de donner lieu au paiement.

Le(s) prestataire(s) travaillera(ont) sous la supervision de Coline MIAS (Air Climat) et Chloé MARTIN (Plan Bleu). Pour un suivi efficace, le prestataire échangera régulièrement avec les responsables concernés.

## 5. Budget

Dans sa proposition financière, le prestataire devra fournir un devis explicatif et cohérent avec la mission demandée.

## 6. Critères de sélection du prestataire

Cette mission est ouverte à des prestataires techniques privés ou auto-entrepreneurs. Les candidats qualifiés pour cette mission devront réunir les critères suivants:

### Expérience :

- Minimum 3 ans d'expérience pertinente ;

### Compétences :

- Une expérience solide dans le montage sonore et vidéo ;
- Une connaissance supplémentaire en motion design serait un plus ;
- Une bonne maîtrise de l'anglais.

## 7. Sélection du Prestataire

La sélection de l'expert se fera sur la base de l'évaluation de son offre technique et de son originalité.

Les candidats devront communiquer les références de leurs productions antérieures réalisées sur des sujets similaires ainsi que des vidéos par courrier électronique à l'adresse indiquée ci-dessous si ceux-ci ne sont pas indiqués par un lien web actif.

Par ailleurs, les candidats devront démontrer leur capacité juridique à signer des contrats et à émettre des factures. À cet effet, ils devront également inclure dans leur offre les documents suivants :

Pour les prestataires :

- Certificat d'inscription au Répertoire des entreprises et des Établissements ou ou son attestation d'inscription auprès de l'URSSAF
- Relevé d'identité bancaire (RIB) complet (BIC, IBAN ou BBAN) fourni par la banque.
- **Une attestation de vigilance (France):**
  - une attestation de vigilance de la sécurité sociale des indépendants (s'il n'est pas affilié au régime général de Sécurité sociale)
  - et une attestation de vigilance pour l'embauche de salarié, en présence de salarié ou si le dirigeant est affilié au régime général de Sécurité sociale. Cette attestation mentionne le nombre de salariés et le total des rémunérations que votre sous-traitant a déclaré lors de sa dernière échéance. Ce document atteste également de son respect des obligations de déclaration et de paiement des charges sociales.
- **Une attestation vis-à-vis de l'emploi des salariés n'ayant pas la nationalité d'un pays de l'UE :**

- Le prestataire ne doit pas employer de salariés étrangers en situation irrégulière. Il convient de lui demander une attestation sur l'honneur indiquant s'il a l'intention ou non de faire appel à des salariés de nationalité étrangère soumis à autorisation de travail. Si tel est le cas, il faut se faire remettre la liste desdits salariés précisant leurs dates d'embauche, leurs nationalités, le type et le numéro d'ordre des titres valant autorisation de travail.

## 8. Conditions contractuelles, financières et pratiques

L'acceptation de l'offre retenue implique l'acceptation des conditions et des calendriers détaillés dans les présents termes de référence, y compris l'échéancier de paiement suivant:

- 25 % du montant total après livraison de la V1 ;
- 75 % du montant total après livraison et acceptation par le Plan Bleu de tous les livrables de cette mission.

Une facture dûment émise sera requise pour les paiements prévus, contenant les mentions suivantes:

- Identité du prestataire : dénomination sociale + adresse du siège + numéro SIREN - mention de la forme juridique (snc, SARL,SAS, etc) et du montant du capital social
- Numéro d'identification à la TVA
- Montant HT
- Taux de TVA légalement applicable / Une mention particulière est à indiquer si le prestataire est auto-entrepreneur en cas de Tva Non applicable
- Montant de la TVA correspondante
- Montant TTC

Le délai de paiement pour les factures sera le suivant : virement bancaire 15 jours après la date de facturation (les détails du compte bancaire doivent être explicités et un RIB complet doit être fourni).

La législation fiscale en vigueur à la date d'acceptation de l'offre sera appliquée.

## 9. Pour répondre à cet appel d'offres

Le Plan Bleu invite les prestataires techniques intéressés par cette mission à indiquer leur motivation en faisant parvenir une réponse à cet appel d'offres comprenant : **une lettre de manifestation d'intérêt, le CV des experts, ainsi qu'une offre financière et technique détaillée** en réponse aux présents termes de référence.

Les dossiers de candidature devront être soumis au plus tard le 2 Décembre 2024 sur [www.planbleu.org](http://www.planbleu.org) et par e-mail à l'attention de [cmartin@planbleu.org](mailto:cmartin@planbleu.org) et [coline.mias@air-climat.org](mailto:coline.mias@air-climat.org). Pour plus d'information, veuillez contacter :

Chloé MARTIN : [cmartin@planbleu.org](mailto:cmartin@planbleu.org) et Colline Mias : [coline.mias@air-climat.org](mailto:coline.mias@air-climat.org)

La sélection finale du candidat pourra nécessiter un entretien. Dans ce cas, les candidats se verront proposer le choix de participer à un entretien en face à face à Marseille (France) ou en visio.